

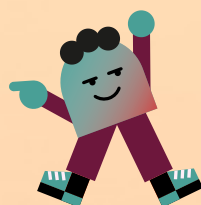


LA CABANE LES HALLES DE LA CARTOUCHERIE



FICHE TECHNIQUE

VERSION JANVIER 2026



RÉGIE GÉNÉRALE

Antoine Chabot
Vincent Guèble
Martin Roucoules
regie@halles-cartoucherie.fr

RESPONSABLE PROGRAMMATION

Nicolas Pozmanoff
nicolas.pozmanoff@halles-cartoucherie.fr

RESPONSABLE DES PRIVATISATIONS

Lydie Campourcy
privatisations@halles-cartoucherie.fr

Voici la fiche technique de La Cabane, la salle de spectacles des Halles de la Cartoucherie. Cette salle se compose de plusieurs espaces dont vous trouverez les détails ci-dessous.

Nous essayons de créer un lieu dans lequel il soit agréable de travailler ; où tous·tes les travailleur·euses (permanent·es, intermittent·es, équipes et artistes accueilli·es...) se sentent en sécurité et en confiance.

Nous serons particulièrement attentif·ves à la sécurité au travail, mais aussi à la garantie de l'autonomie de chacun·e dans son rôle et à l'horizontalité des relations entre tous·tes les participant·es aux supers spectacles que nous allons accueillir.

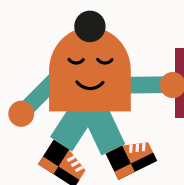
Sans oublier la barjoterie, un concept unique que nous tentons de développer au quotidien.

La fiche technique sera mise à jour régulièrement au fur et à mesure de l'exploitation et des nouveaux équipements commandés.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez la moindre question.

À très bientôt !





SOMMAIRE

4	Présentation des espaces
5	Adresse
6	Quai de déchargement
7	Backstage
8	Catering - Espace de remise en température
9	Hall Bar / Merchandising
10	La Grande Salle
10	Jauge
10	Scène
11	Plan Plateau
12	Accroches
12	Tentures
12	Régie
13	Son
13	Diffusion façade
13	Diffusion retours
14	Régie façade
14	Stage rack
14	Régie retours
15	Microphonie
15	Pieds
16	Éclairage
17	Vidéo
17	Plateau
18	Rappel concernant la sécurité du public et des travailleurs
19	Rappel concernant la sécurité du public et des travailleurs



PRÉSENTATION DES ESPACES

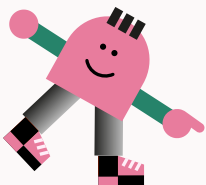
La Cabane est un ERP de 2ème catégorie, de type L et N, d'une capacité totale sur l'ensemble de l'établissement de 861 personnes.

Dénomination des espaces

- RDC
 - Le Hall d'accueil
 - Le Grand plateau
- R+1
 - Le Hall bar
 - La Grande Salle
- R+2
 - Le Rooftop

Cette fiche technique décrit principalement les équipements techniques de la Grande Salle





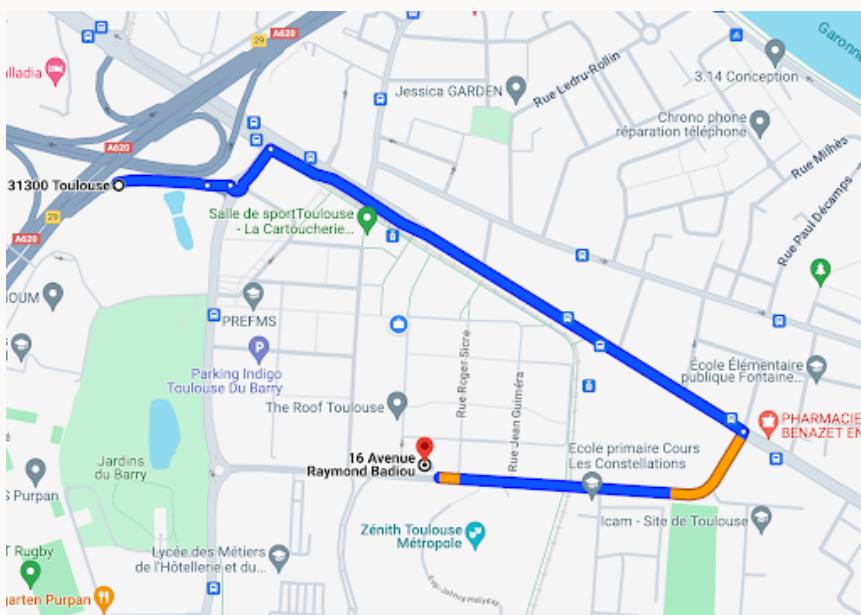
ADRESSE

16 ter avenue Raymond Badiou
31300 TOULOUSE

Itinéraire poids lourd depuis la sortie 29 de l'A620 (périphérique Toulousain) :

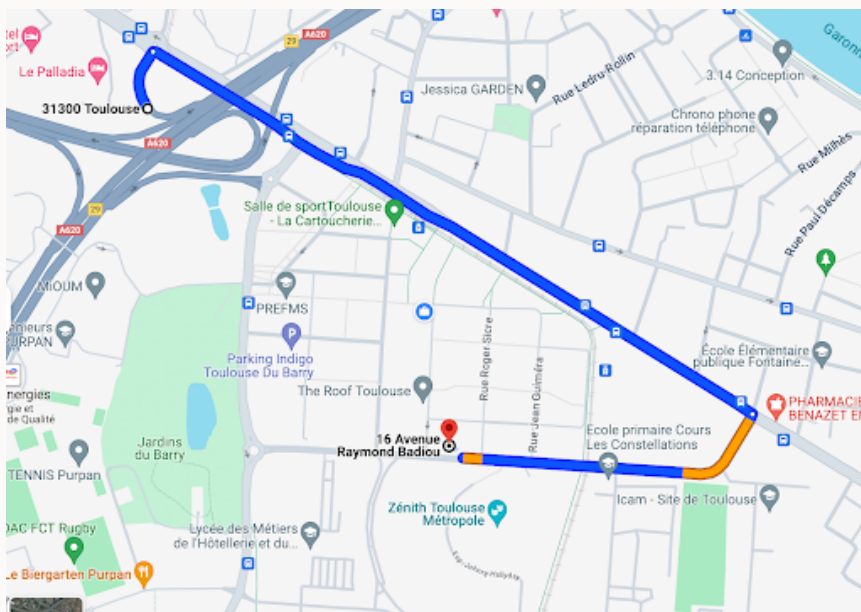
Depuis le sud :

Gauche sur voie du
Toec / Droite sur Av
de Gde Bretagne /
Droite sur Av
Raymond Badiou



Depuis le nord :

Droite sur Av de Gde
Bretagne / Droite
sur Av Raymond
Badiou

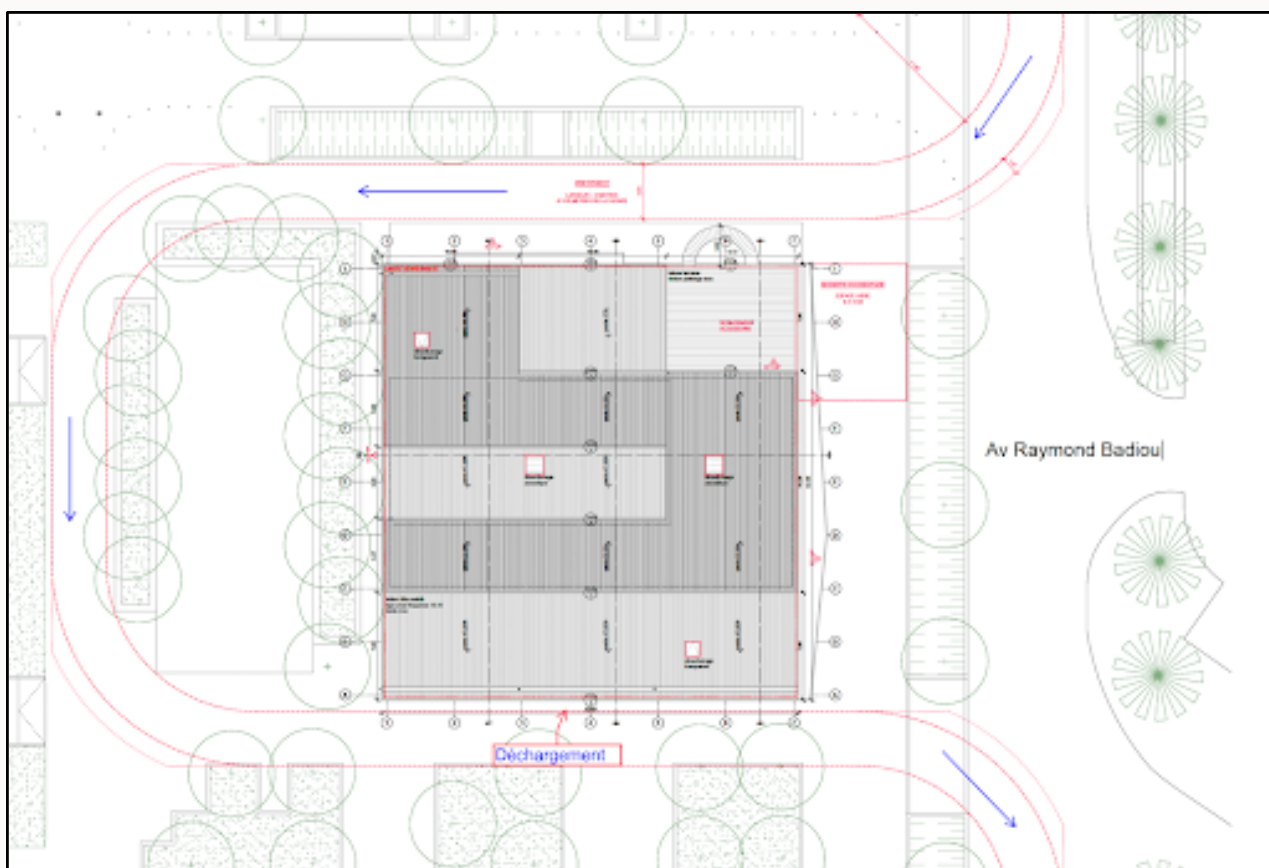




QUAI DE DÉCHARGEMENT

Les bornes d'accès se trouvent en face du parking indigo "Badiou", Rue André Savès.

Se présenter et sonner pour demander l'accès. En cas de problème, contacter le·a régisseur·euse d'accueil par téléphone



La salle est au premier étage.

Accès par monte charge depuis le quai de déchargement directement sur le plateau.

Dimensions monte charge : 4,60m (longueur) x 1,80m (largeur porte) x 2,30m (hauteur)

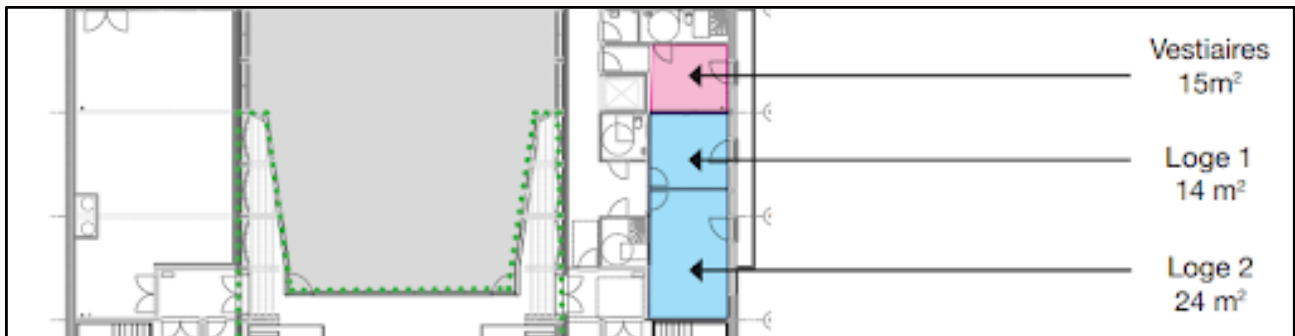
↳ STATIONNEMENT

Aucun espace de stationnement n'est prévu pour les camions et tourbus.

Le·a producteur·ice devra être autonome.



BACKSTAGE



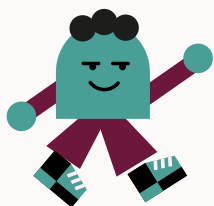
Les backstages se composent de :

- 1 vestiaire fermé à clef de 15m² avec douche et WC (partagé avec les équipes de La Cabane)
- 1 loge fermée à clef de 14m² avec paravents 3 panneaux, réfrigérateur 108 L, portants à vêtements sur pieds, tablettes avec miroir éclairé
- 1 loge fermée à clef de 24m² avec paravents 3 panneaux, réfrigérateur 108 L, portants à vêtements sur pieds, tablettes avec miroir éclairé
- Wifi sécurisé
- 1 bureau de production

Ces espaces se situent au 2ème étage, au niveau du balcon/régie.

Il y a un étage entre les loges et le plateau.

- 1 Loge rapide avec 1 table et 1 miroir éclairé à proximité directe de la scène



CATERING/FOYER

Cet espace sera strictement réservé au personnel et interdit au public.

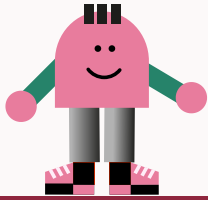
Il se compose d'une salle à manger (30 personnes) d'un office, d'une terrasse et d'une mezzanine pour chiller :)

↳ OFFICE / ESPACE DE REMISE EN TEMPÉRATURE

L'espace est équipé des éléments suivants :

- Lave-vaisselle mécanique panier / Puissance : 350 W / Capacité cuve 20 L/ 2,1 kW
- Evier à plonge
- Lave main
- deux meubles bas inox avec rebord et étagère basse / H.850 x L.2000 x P.700 mm
- meuble haut inox / Portes coulissantes suspendues / H.400 x L.1200 x P.650 mm
- Armoire réfrigérée Inox Positive GN 2/1 d'une capacité de 650 L
- Armoire de remise et maintien en température / 5 niveaux GN1/1 / H.740 x L.820 x P.740 mm

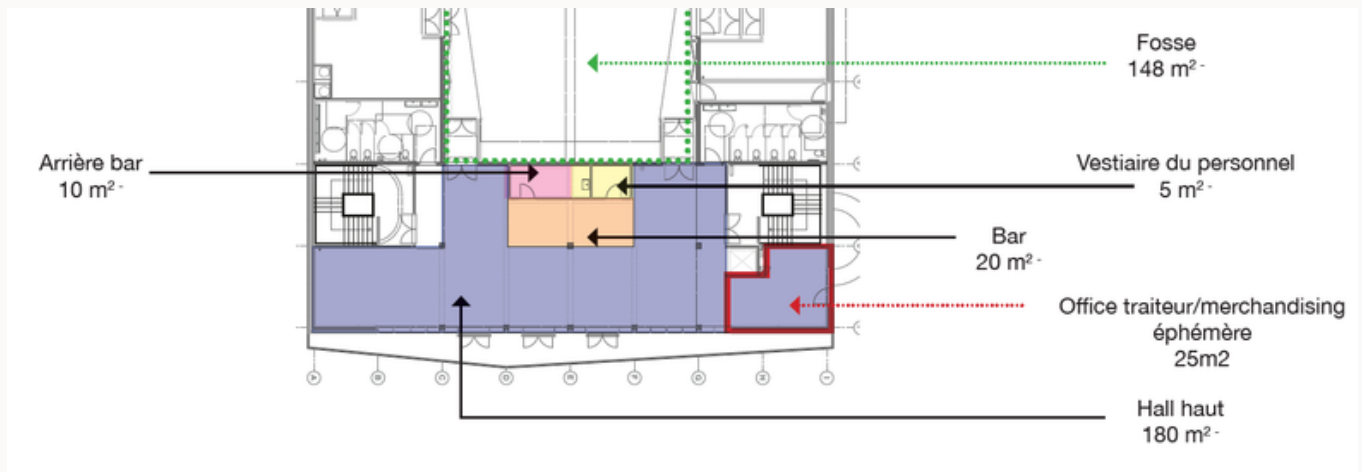
L'office ne permet pas la cuisson sur place, mais simplement la remise en température, la puissance maximum cumulée des équipements ne pouvant excéder 20kW, il est interdit d'apporter de l'équipement extérieur.



HALL BAR / MERCHANDISING

Dans le Hall Bar se trouvent :

- 1 bar g  r   par les   quipes de la Cabane.
- 1 Espace merch compos   d'1 comptoir de 1.30m lin  aire, derri  re lequel se trouve un espace de rangement.





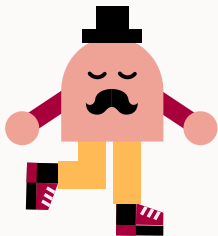
- Fosse debout et balcon assis : 755
- Tout assis : 440 (dont 9 à visibilité réduite) + 2 Emplacements fauteuils roulants (possibilité de moduler, jusqu'à 10 emplacements fauteuil)



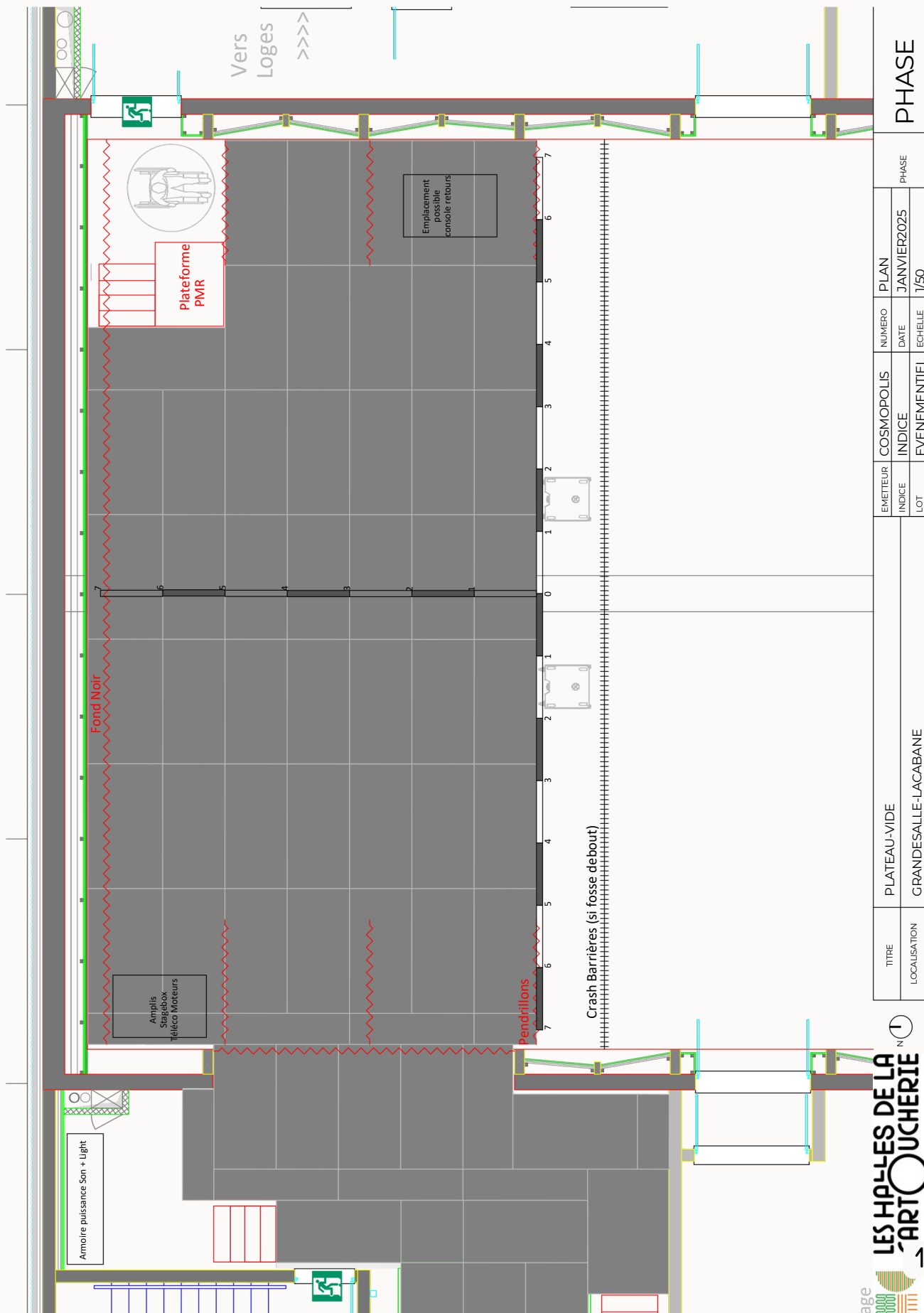
- Scène en praticables
Ouverture : 14,50m de mur à mur
Profondeur : 7,2m entre nez de scène et mur lointain
Hauteur : 1m
ATTENTION 6m2 de plateau indisponibles au lointain cour, pour l'accès artistes (escalier et plateforme PMR)

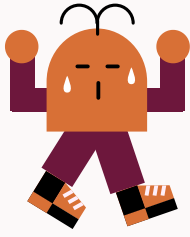
Merci de consulter la régie générale pour les spectacles devant jouer à plat sur la dalle.

10



PLAN PLATEAU





PONT ET TENTURES

↳ ACCROCHES

Ponts alu carré (Sixty 82 TPM29)

7 x Ponts motorisés de 11m d'ouverture

Clearance : Environ 7m sous grill / 5m sous passerelle au lointain

↳ TENTURES

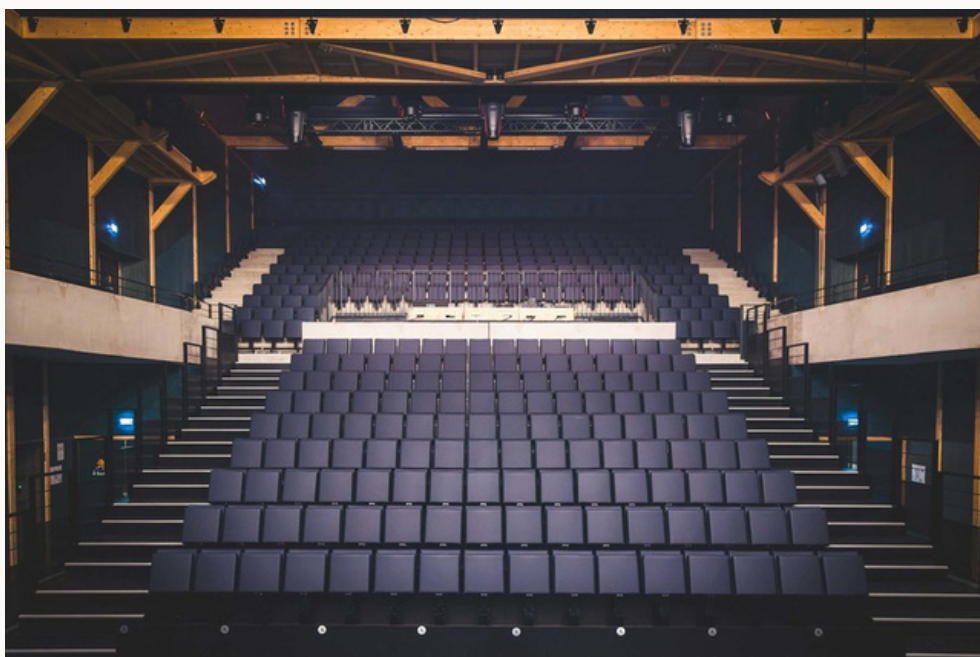
- Fond de scène noir
- 3 Plans de pendrillonnage noir
- Frises sur les passerelles Face et lointain

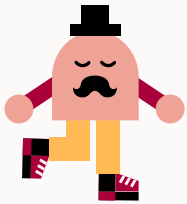
↳ RÉGIE

ATTENTION Régie au balcon

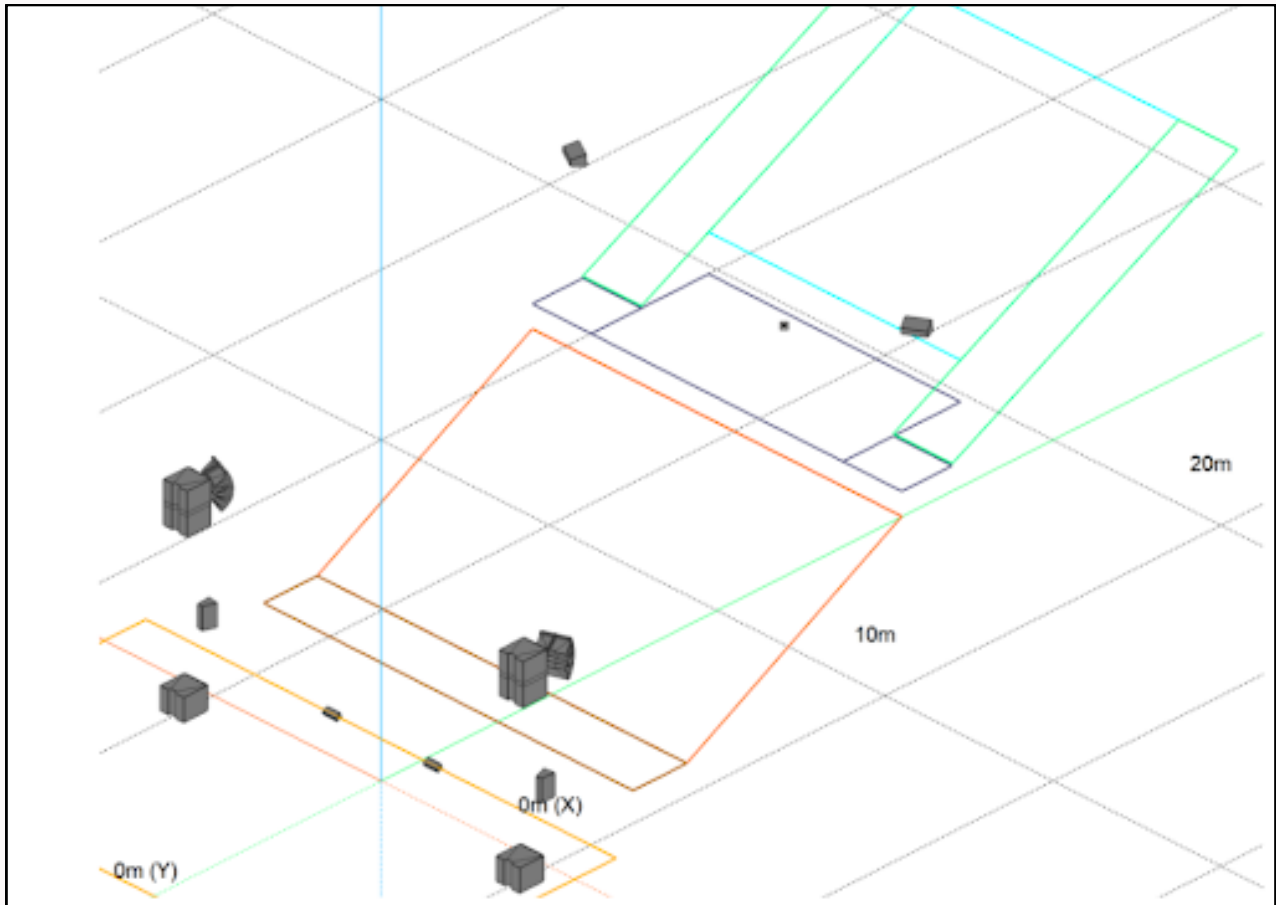
Environ 8m²

Table régie de 4m linéaire. possibilité d'étendre jusqu'à 5m.





SON



↳ DIFFUSION FAÇADE

- LR accroché : 6 x D&B Ali 90
- In fills : 2 x D&B 12S
- Front fill : 2 x D&B 44S
- Rappels pour balcon : 2 x D&B 12S
- Subs accrochés : 4 x D&B Vi Sub
- Subs au sol : 2 x D&B V-GSub
- Amplification : 4 x D&B 40D

↳ DIFFUSION RETOURS

- 10 x D&B Max 2
- Amplification : 3 x D&B 40D (12 circuits disponibles)



SON (SUITE)

↳ RÉGIE FAÇADE

Régie au balcon

- Console Yamaha DM7

Local rack :

- Analog : 32 in – 16 out
- AES : 2 in (4 channels) – 2 out (4 channels)
- Lecteur CD & Bluetooth DENON
- Liaison console / amplis diff = 2 Paires AES + 2 Paires Analo
- Limiteur AMIX SNA70-3-R (118 dB(c) / 102 dB(a))

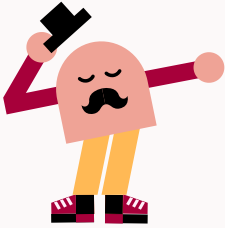
↳ STAGE RACK

- 1 RIO 32 in – 24 out (en Daisy Chain avec la DM7)
- 1 RIO 16 in – 08 out (en Daisy Chain avec la DM7)
- 2 Lignes RJ45 entre régie et plateau dispo pour l'accueil

↳ RÉGIE RETOURS

- Splitter analogique 48 in
- Console Midas M32
- A cour, derrière pendrillons

Merci de consulter la régie générale si les retours ne peuvent pas être faits depuis la console de face.



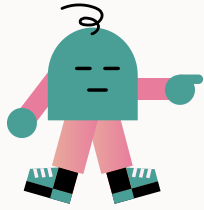
SON (SUITE)

↳ MICROPHONIE

- 2 x DI passive stereo PALMER
- 8 x DI active BSS
- 2 x Micros B52 SHURE
- 6 x Micro SM58 SHURE
- 3 x Micro B58 SHURE
- 6 x Micro SM57 SHURE
- 3 x Micro SM81 SHURE
- 1 x Micro plaque B91A SHURE
- 2 x Micros B98 SHURE (avec pinces pour toms de batterie)
- 2 x Micro e906 SENNHEISER
- 1 x Micro MD421-II SENNHEISER
- 1 x Couple de micros appairés Km 184 NEUMANN
- 1 x Couple de micros appairés C214 AKG
- 4 x Micros e904 SENNHEISER
- 2 x Micros DPA 4099 (2 pinces violon + 1 pince cuivres + 1 pince guitare)
- 3 x Micros HF SHURE ULX (capsule SM58 ou B58)
- 3 x Micros avec interrupteur e835 SENNHEISER

↳ PIEDS

- 15 x Grands pieds perche
- 2 x Grands pieds droits avec embase ronde
- 8 x Petits pieds perche
- 2 x Pieds de micro de grosse caisse



Plus d'infos

[TÉLÉCHARGER
L'ANNEXE LUMIÈRES](#)

ÉCLAIRAGE

↳ MATÉRIEL LUMIÈRE

- 18 x Robe Esprite
- 18 x Robe Spiider
- 6 x STRIKE M
- 12 x PARKOLOR 200HD changeur de couleurs + Volets + porte filtre dont 6 pour l'éclairage de la salle
- 12 x Strike array 2
- 12 x Roguer 1X Wash
- 1 x MDG ATMe avec ventilateur à dispersion piloté DMX + chariot

Pas de projecteurs traditionnels prévus / Nous sommes à disposition pour discuter des équivalences

1 x Console Grand MA 3 LIGHT

Réseau lumière Luminex

4 x LUMINEX – LUMISPLIT 2.10 – Mergeur Splitter RDM
2 entrées sur XLR5 (façade ou arrière)
10 sorties sur XLR5 (façade)

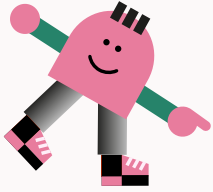
3 x LUMINEX – LUMINODE 12 – Node DMX RDM
12 x XLR5
2x Port Ethernet RJ45 Protocoles Art-Net, sACN, KiNET, RTTrPL
(BlackTraX) Web serveur embarqué

1 x LUMINEX – GIGACORE 16T – Switch Ethernet manageable
8 ports EtherCon (4 en façade + 4 à l'arrière)
8 ports RJ45 (à l'arrière)

Le réseau est en SACN.

Le plan de feux est fixe.

Merci de consulter la régie générale pour toute demande d'adaptation.



VIDÉO

- 1 x Vidéoprojecteur Barco G100-W16 16000 lumens - WUXGA (1920 x 1200)

Accroché au manteau

- 1 x Ecran cadre 8m * 5m
- 1 x Matrice HDMI 4 in - 4 out en régie
- 2 x Ecrans de retour 50" avec supports bain de pied
- 2 x Lignes HD Base-T entre régie et plateau (Lointain jardin)

PLATEAU

8 x Pieds ASD ALT290

10 x Praticables 2m*1m (jeu de pieds 25cm, 40cm, 60cm, 80cm, 100cm avec roulettes)

4 casques d'intercom HF Solidcom C Pro HOLLYLAND

1 poste d'intercom filaire en régie Solidcom C Pro HOLLYLAND



RAPPEL CONCERNANT LA SÉCURITÉ DU PUBLIC ET DES TRAVAILLEUR.EUSES

La sécurité du public et des travailleur.euses est encadrée par plusieurs textes réglementaires (la réglementation ERP, le code du travail...). Voici quelques rappels pouvant concerner nos activités de spectacle.

En cas de doute concernant la sécurité, la régie générale d'accueil doit être consultée.

Réglementation ERP Type L : L 55 : Emploi d'artifices et de flammes

Tout programme comprenant l'emploi d'artifices ou de flammes doit faire l'objet d'un examen spécial de la commission de sécurité compétente ; il ne peut être autorisé que si des mesures de sécurité, appropriées aux risques, sont prises.

Merci de nous consulter pour tout emploi d'artifices ou de flammes.

Réglementation ERP Type L : L 56 : Contrôle de la réaction au feu des décors

Les exploitants et les organisateurs de spectacles sont conjointement responsables, chacun en ce qui les concerne, du respect de la réaction au feu des matériaux employés pour les décors.

Réglementation ERP Type L : L 75 : §2 Les décors doivent être en matériaux de catégorie M1 ou classés B-s2, d0.

Un PV de réaction au feu des différents décors pourra vous être demandé.

Réglementation ERP Type L : L 57 : Vérifications techniques et précautions d'exploitation

§ 2. Il est interdit de fumer dans les espaces scéniques, sauf si la nécessité du jeu l'impose ; dans ce cas, toutes les précautions doivent être prises par l'exploitant.

Merci de nous consulter pour tout emploi de cigarettes dans le cadre des spectacles.

§ 4. Les équipements techniques suspendus et les palans installés temporairement sont soumis à l'article 26 de l'arrêté du 25 juillet 2022 fixant les règles de sécurité et les dispositions techniques applicables aux structures provisoires et démontables.

Avant l'ouverture au public, le personnel compétent de l'établissement effectue une inspection afin de s'assurer qu'aucun matériel ne soit susceptible de tomber. »

Merci de nous consulter pour toute installation de structure provisoire démontable. Cette installation peut impliquer une vérification par un bureau de contrôle.

§ 5. Les dessous (des planchers techniques) sont débarrassés de tout dépôt de matières combustibles et rendus inaccessibles au public + arrêté du 30 Octobre 2023 : Aucun matériel ou matériau ne doit être entreposé sous l'estrade (dans le cas des structures provisoires).

Aucun stockage ne peut être prévu sous la scène, sous les gradins, ou sous une plateforme provisoire accueillant du public ou des travailleur.euses.

RAPPEL CONCERNANT LA SÉCURITÉ DU PUBLIC ET DES TRAVAILLEUR.EUSES

(SUITE)



§ 6. Les aménagements scéniques ne doivent pas diminuer le nombre et la largeur des dégagements mis à la disposition du public, ou gêner la circulation.

Les plans des aménagements scéniques doivent être validés conjointement, entre la régie de la production et d'accueil.

Code de la santé publique Art. R. 3511-1. – L'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif mentionnée à l'article L. 3511-7 s'applique : "1° Dans tous les lieux fermés et couverts qui accueillent du public ou qui constituent des lieux de travail"

Il est interdit de fumer et de vapoter dans l'ensemble de l'établissement.

Article L4121-1 code du travail : L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

À ce titre, le port des EPI est obligatoire et leur mise en œuvre est comprise dans le temps de travail des salarié.e.s.

La production et la régie d'accueil veilleront à mettre à disposition les outils et EPI adaptés.

Article R4512-7 code du travail : Le plan de prévention est établi par écrit et arrêté avant le commencement des travaux dans les deux cas suivants : Quelle que soit la durée prévisible de l'opération, lorsque les travaux à accomplir sont au nombre des travaux dangereux.

Les situations de travail dangereuses (quotidiennes dans le spectacle : électricité, travail en hauteur...) font l'objet d'un plan de prévention écrit entre la production et la régie d'accueil.

Article R4515-4 & 5 code du travail : Les opérations de chargement ou de déchargement, font l'objet d'un document écrit, dit « protocole de sécurité », remplaçant le plan de prévention.

Le protocole de sécurité comprend les informations utiles à l'évaluation des risques de toute nature générés par l'opération ainsi que les mesures de prévention et de sécurité à observer à chacune des phases de sa réalisation.

Le protocole de sécurité de chargement déchargement sera transmis aux équipes des productions accueillies et sera affiché sur le quai de déchargement/chargement. Merci de nous consulter pour organiser le déchargement/chargement de matériel qui impliquerait un protocole spécifique.

